
RAPPORT ANNUEL 2015

Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg GIE

IPIL

Introduction	3
1. Rappel du contexte et de la stratégie initiale	3
2. Le transfert : du CVT vers l'IPIL	3
3. Le personnel de l'IPIL	4
4. Les locaux	4
Bilan des activités 2015 de l'IPIL	5
1. Les activités nationales	5
2. Les activités internationales	8

Introduction

L'année 2015 doit être considérée comme une année de transition pour l'IPIL, surtout destinée à la mise en place de la gouvernance, la mise en œuvre du transfert des activités et du personnel du LIST vers l'IPIL, ainsi qu'à la recherche, l'équipement et l'installation définitive de l'Institut dans ses propres locaux à Strassen.

1. Rappel du contexte et de la stratégie initiale

Le 1^{er} août 2014 le conseil de gouvernement¹ a décidé de créer l'Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg sous forme d'un GIE avec comme missions de :

- coordonner la mise en œuvre de la politique publique et fédérer les acteurs impliqués;
- développer et offrir des services de support et d'accompagnement pour les entreprises, les acteurs de la recherche, les institutions publiques et tout autre public intéressé;
- développer et assurer des formations ainsi que des activités de promotion et de sensibilisation;
- conduire des projets et études afin de conseiller le Gouvernement.

Le but étant de fédérer en un ensemble cohérent les compétences nationales et internationales autour de la chaîne de valeur de la propriété intellectuelle (identification, sécurisation/protection, exploitation, respect des droits) afin de les mettre à disposition des acteurs économiques et institutionnels et de créer ainsi un levier de croissance pour le Luxembourg.

Les membres fondateurs du groupement d'intérêt économique sont :

- l'Etat représenté par le Ministère de l'Economie, le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, le Ministère des finances,
- la chambre de commerce,
- la chambre des métiers.

Le conseil de gérance a tenu sa première réunion, le 20.04.2015 et s'est réuni 5 fois durant l'année 2015.

2. Le transfert : du CVT vers l'IPIL

La création de l'IPIL est l'aboutissement d'une volonté commune du Ministère de l'Economie et du Centre de Recherche Public Henri Tudor, tous deux à l'origine de la création du Centre de Veille Technologique (CVT), structure mise en place en 1994. L'IPIL s'appuiera d'ailleurs sur les travaux réalisés par le CVT au sein du CRP Henri Tudor, afin de remplir ses missions.

¹ www.gouvernement.lu/3891246/01-conseil-gouvernement

Le LIST succédant aux CRPs Henri Tudor et Gabriel Lippmann, un transfert global du LIST vers l'IPIL a été mis en œuvre en 2015. Ce transfert concernait notamment et de manière non exhaustive le personnel, les résultats issus des projets conduits par le CVT, ainsi que les contrats et obligations induites. Une convention régissant les termes et modalités de ce transfert signée le 25 novembre 2015, stipule que le LIST se substitue à l'IPIL pour effectuer les prestations et activités de l'IPIL jusqu'au transfert effectif de la branche d'activités du LIST relative au CVT vers l'IPIL. Il s'ensuit que toutes les activités de l'IPIL décrites dans le présent rapport étaient réalisées au sein du LIST par l'équipe qui a ensuite été transférée vers l'IPIL, le 1.12.2015. L'équipe en charge était hébergée dans les locaux du LIST jusqu'à la date de déménagement vers les locaux de l'IPIL.

3. Le personnel de l'IPIL

Au 31.12.2015, l'IPIL comptait 9 collaborateurs (5 femmes / 4 hommes) dont 8 qui ont été transférés au 1.12.2015 du LIST vers l'IPIL. Une nouvelle collaboratrice a été recrutée.

4. Les locaux

Les locaux de l'IPIL sont situés au 1^{er} étage de l'immeuble sis 134, route d'Arlon, à Strassen. Sur environ 300 m², l'Institut dispose d'une salle de réunion/formation avec une capacité d'accueil d'environ 15 personnes et une salle de réunion pour 6 personnes, 4 espaces de bureaux et une salle serveur.

L'emménagement dans ces locaux a eu lieu le 23 décembre 2015.

Bilan des activités 2015 de l'IPIL

Les activités de l'IPIL sont réalisées au sein de 2 unités :

- Les activités nationales, destinées à promouvoir la propriété intellectuelle, sensibiliser tous les publics (entreprises de toutes tailles, institutions de recherche publique, grand public, jeunes ...) à son importance et offrir des services de support pour que les différents publics intègrent des pratiques de gestion de la propriété intellectuelle.
- Les activités internationales, destinées à garantir un accès facilité aux informations, compétences, expertises et acquis disponibles au-delà de nos frontières pour les besoins et bénéfiques du Luxembourg. Ces activités ont également pour objectif de garantir une visibilité importante des compétences nationales en matière de propriété intellectuelle au-delà du Luxembourg.

1. Les activités nationales

Points marquants

PME, start-ups et porteurs de projets ont bénéficié de 55 actions proposées par l'IPIL dont notamment des actions de sensibilisation et d'accompagnement ainsi que des recherches d'information brevet.

Le secteur de la recherche a principalement bénéficié d'un support au niveau de la formation des chercheurs sur les bases de la propriété intellectuelle et sur l'exploitation de la base de données espacenet pour les recherches sur les brevets d'invention.

Actions de sensibilisation

- 71 nouveaux contacts ont été établis suite à des demandes d'information relatives aux aspects de protection de la propriété intellectuelle adressées à l'IPIL.
- 42 entreprises ou personnes individuelles ont ainsi bénéficié d'un accompagnement personnalisé sous forme d'un « coaching BOOST-IP ».

Les actions BOOST-IP visent à sensibiliser et expliquer les aspects de propriété intellectuelle liés aux activités et innovations auxquelles les PME ou porteurs de projet doivent prendre garde et pour lesquelles ils doivent engager des actions concrètes de protection.

Services de recherches d'information et d'étude

L'IPIL offre des services de recherche d'informations brevet et de veille qui permettent d'être en permanence à jour sur l'information technique et concurrentielle relative à un domaine particulier. Les rapports d'étude et de recherche d'information constituent un support stratégique et opérationnel aux décisions de l'entreprise.

- 65 rapports de recherche d'information brevets ont été fournis, dont :
 - o 42 dans le cadre de veilles technologiques ou d'études pour les entreprises

- 10 dans le cadre de recherches d'antériorités pour des mandataires en brevets
- 9 dans le cadre de recherches brevets pour des PME ou porteurs de projets d'innovation
- 4 dans le cadre de recherches brevets pour des organismes de recherche publique

Formations

L'IPIL offre des formations qui ont comme principaux objectifs de développer la capacité du public à comprendre les bases et les enjeux de la propriété intellectuelle et de mettre en place des outils et pratiques destinés à garantir une prise en main de la gestion et de l'exploitation de leur propriété intellectuelle.

Formations déployées en 2015 :

- 8 sessions / 194 participants sur « Les bases de la Propriété Intellectuelle »
- 8 sessions / 63 participants sur « La recherche de brevets d'inventions dans la base Espacenet »

Une formation à distance existante de 16 modules de cours couvrant tous les aspects de la propriété intellectuelle ainsi que ses enjeux pour une durée totale d'environ 60 heures a été actualisée et sera proposée en 2016.

Evènements

La 8^{ème} édition de la Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle a été organisée par l'IPIL en coopération avec l'Office de la Propriété Intellectuelle du Ministère de l'économie. Il s'agit du rendez-vous annuel où tous les professionnels de la propriété intellectuelle et milieux impliqués du Luxembourg se réunissent lors d'une conférence et d'une exposition où les institutions et professionnels présentent leurs produits et services dans le domaine.

Principales données de la conférence 2015 :

- Lieu : Rockhal à Esch-Alzette
- 184 participants
- 19 exposants
- Sujet traité lors de la conférence : droits d'auteurs
- Experts invités : Maria Martine-Prat (Commission Européenne – DG CNECT) ; Jake Beaumont (International Music Managers Forum) ; Cédric Manara (Google) ; Alvin Sold (EditPress) ; Discours de Mme Francine Cloeser, Secrétaire d'Etat à l'Economie

L'IPIL a aussi participé aux évènements et réunions d'échange suivants :

- 03 - 04 mars : *Intellectual Property and beyond* (Conférence internationale organisée par l'Office de la propriété intellectuelle letton dans le cadre de la présidence lettone de l'UE).
« *Building sustainable IP support services for SMEs in Europe* » (exposé sur invitation par Serge Quazzotti)
- 12 juin : Participation au « *Academic Advisory Board - AAB* » de l'Académie de l'Office Européen des Brevets à Munich (Serge Quazzotti, membre du AAB)
- 17-18 juin : GR business days – Luxexpo, stand commun avec l'Office Benelux de la PI

- 20 – 21 octobre : « *European progress conference 2015 : Dissemination of IP knowledge in universities* », à Vienne (Autriche), organisé par l'Académie européenne des brevets – représentation du Luxembourg, avec l'Université du Luxembourg et le *Luxembourg Institute of Health*
 - 10 novembre : « *How to start a start-up* », organisé par Espace Entreprises de la chambre de commerce, avec intervention de l'IPIL
 - 18 novembre : Réunion AIPPI - Invitation de Serge Quazzotti – Présentation de l'IPIL aux professionnels de la propriété intellectuelle
 - 18 – 22 novembre : « *2015 SME Assembly* », organisé par la Commission Européenne en coopération avec la présidence luxembourgeoise de l'Union Européenne – participation de l'IPIL sur un stand de la Commission Européenne pour présenter les services du « *European IPR Helpdesk* »
 - 24 novembre : « *Protecting intellectual property with a 1-1-1 company* » – Conférence organisée par la « *Amercian Chamber of Commerce* »
- « *What is IP and how you have more of it than you think ?* » (exposé sur invitation par Serge Quazzotti)

Serge Quazzotti a dispensé à l'Université du Luxembourg un cours intitulé « *Eléments de propriété intellectuelle et de veille technologique* », en coopération avec un mandataire en propriété intellectuelle. Ce cours s'adresse aux étudiants de 3^{ème} année des filières ingénieurs industriels.

Site Internet www.ipil.lu et activités de communication

L'identité visuelle, le logo et le site Internet de l'IPIL ont été développés avec une agence de communication luxembourgeoise. Le site Internet a été mis en ligne le 27 avril 2015 et présenté au public à l'occasion de la 8^e édition de la Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle.

Le site comportait 32 pages au total en 2015 présentant les contenus suivants :

- Présentation institutionnelle de l'IPIL
- Présentation générale de la propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles, droits littéraires et artistiques)
- Présentation des services de l'IPIL
- Actualités
- Agenda

La section des actualités et l'agenda ont été mis à jour régulièrement avec des informations collectées par le biais d'une veille automatisée développée et implémentée par l'IPIL :

- 357 articles publiés dans la section Actualités
- 37 évènements publiés dans la section Agenda
- 97 sites (289 pages Internet) sont en surveillance permanente pour collecter les nouvelles du domaine qui viendront alimenter cette section.

2. Les activités internationales

En 2015, l'IPIL a été impliqué dans 3 projets et initiatives européens.

European IPR helpdesk

Le « European IPR Helpdesk », est un projet financé par l'Union Européenne qui offre un service d'information et de première assistance en propriété intellectuelle aux bénéficiaires de projets financés par l'Union Européenne et aux PME européennes. En 2015, le consortium qui met en œuvre le projet (infeurope S.A., Eurice GmbH et l'IPIL²) a démarré une nouvelle période d'activité de quatre ans après avoir été retenu par la Commission Européenne suite à son appel à projet.

Au sein du consortium, l'IPIL² est en charge du développement des publications, de l'établissement d'activités de réseautage avec les parties prenantes afin de multiplier l'impact des activités ainsi que de participer au développement et à la réalisation de formations.

2015 a été l'occasion pour l'IPIL² de mettre à jour la plupart des publications réalisées depuis 2011 (lorsque le projet était alors mené par l'équipe de l'IPIL au sein du CRP Henri Tudor et du LIST), d'en développer de nouvelles (4 « *fact sheets* », 6 études de cas, 4 bulletins, 1 guide, 76 « *newsletters* »), de dispenser des formations en Europe (15) ainsi que de renforcer ses liens et activités avec des organismes intermédiaires aux entreprises (p.ex. Chambres de Commerce en Europe, réseau « Enterprise Europe Network », associations d'entreprises, associations sectorielles).

Au Luxembourg, l'équipe du « European IPR Helpdesk » a notamment formé 194 chercheurs au cours de 8 sessions de formation. Elle a également participé à la Journée luxembourgeoise de la propriété intellectuelle, organisée à la Rockhal en avril 2015 ainsi qu'à la « SME Assembly » organisée par la Commission Européenne au mois de novembre 2015 à la Philharmonie dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union Européenne.

Pour plus d'information : www.iprhelpdesk.eu

IPorta et vip4sme

IPorta (15 co-bénéficiaires, 15 partenaires associés) a permis au cours de la période 2011-2014 de développer un réseau européen d'offices nationaux de propriété intellectuelle, destiné à l'échange d'expertises et de bonnes pratiques en matière de services de support aux PME. Ce projet coordonné par l'IPIL² a été clôturé avec succès en 2015. Le contrat pour un nouveau projet « *vip4sme – value ip for smes* », qui correspond à la suite de IPorta, a été négocié avec succès et signé en 2015. Ce nouveau projet qui comprend un consortium de 54 partenaires (19 co-bénéficiaires, 35 partenaires associés), dont la définition a été coordonnée par l'IPIL² a démarré début 2016. La coordination de ce nouveau projet est assurée par la « *Fraunhofer Gesellschaft* ».

Pour plus d'information : www.innovaccess.eu

² En 2015, le LIST était le partenaire des projets européens qui ont été transférés en 2016 à l'IPIL

European Knowledge and Technology Transfer Society – EuKTS

EuKTS est une initiative qui a pour objectif de professionnaliser le métier du transfert de connaissances et de technologies en Europe, par la mise en place de services de certification de compétences et d'accréditation de formations. Le concept et le « *business model* » existent et ont été développés dans le cadre d'un projet européen. La mise en œuvre opérationnelle de l'initiative est actuellement menée par un consortium composé principalement d'institutions européennes du domaine de la propriété intellectuelle dont fait partie l'IPIL. L'objectif est d'implémenter le service à partir de l'année 2016.

En 2015 l'IPIL a activement participé aux travaux préparatoires pour atteindre cet objectif et a notamment communiqué les opportunités offertes par ce nouveau service aux acteurs luxembourgeois potentiellement intéressés.

Pour plus d'information : www.eukts.eu